

Un plan lancé pour sau

VITICULTURE

Plombées par leur morcellement, des vignes saviésannes ne sont plus rentables. Alors que leurs propriétaires ne trouvent plus d'exploitants et n'en veulent plus, certains parchets risquent l'abandon.

PAR **PATRICK.FERRARI**
@LENOUVELLISTE.CH



Sylvain Dumoulin, président de Savièse, pose devant le vignoble de sa commune. HÉLOÏSE MARET

«C'est le seul outil qui peut sauver notre vignoble». Il est 20 h 15, mardi soir dernier. Par cette phrase forte, Sylvain Dumoulin, président de Savièse, met fin à la présentation du remaniement parcellaire porté par les autorités communales. A l'origine du projet, un constat. Le morcellement du domaine viticole saviésan plombe son rendement et sa rentabilité.

66 000 m² pas travaillés l'année dernière

A tel point, qu'on constate déjà des abandons de parcelles et des arrachages de ceps. D'autres éléments illustrent la gravité de la situation. D'abord, de nombreux propriétaires ont déclaré vouloir vendre leurs vignes pour une surface de 20 hectares au total, selon un sondage communal. Ensuite, l'année passée, dans une saison ravagée par le mildiou, 6,6 hectares n'ont pas été travaillés à Savièse, soit 2,4% de l'ensemble du vignoble local (275 ha).

Selon Sylvain Dumoulin, si la commune n'a pas d'influence sur le marché et n'a pas les moyens d'aider à fonds perdu, elle peut faciliter la création de plus grandes parcelles plus at-

trayantes, moins coûteuses à travailler. «Le but est de trouver une solution pour que les propriétaires, qui ne savent pas quoi faire de leurs vignes, ne les laissent pas tomber. Car cela impacterait l'économie locale et l'image de carte postale de la commune», explique le président en quittant la scène du Baladin.

Des propriétaires d'accord sur le constat

Comme lors de deux autres soirées organisées, environ 200 propriétaires de vignes saviésannes sont présents. La discussion sur le plan de sauvetage s'engage à l'heure de l'apéro. «C'est un bon système», commente le détenteur de quelques parchets. «La vigne ne vaut plus rien aujourd'hui. Peut-être qu'après le remaniement elle retrouvera une certaine valeur». Une petite propriétaire soupire face au même constat. «Aujourd'hui, on brade nos vignes parce qu'on ne trouve personne pour les travailler. Et on n'arrive même pas à les vendre. Les anciens doivent se retourner dans leurs tombes.»

Plus loin un autre renchérit. «Même en les donnant contre bon soin, on ne trouve personne pour travailler les parcelles les moins attrayantes». Un plus grand exploitant du domaine saviésan, qui possède et loue des vignes, se dit également séduit par l'idée. «On n'a vraiment pas le choix, même si ça va être compliqué à mettre en place.»

Des oppositions au projet

Certains apparaissent moins convaincus par le projet. Mardi dernier, à la fin de la présenta-

“
On brade nos vignes parce qu'on ne trouve personne pour les travailler. Et on n'arrive même pas à les vendre. Les anciens doivent se retourner dans leurs tombes.”

UNE PROPRIÉTAIRE DE VIGNES À SAVIÈSE

tion, environ un quart de la salle ne s'est pas prononcé clairement à main levée en faveur du remaniement parcellaire. Pour David Luyet, conseiller communal chargé de la viticulture, il y aura des oppositions, mais cette démarche pilote est une occasion unique pour revaloriser le vignoble saviésan. «Aujourd'hui, on vend des parcelles pour un franc symbolique. Une fois le remaniement parcellaire accompli, une vigne devrait de nouveau valoir 15 à 20 francs le mètre carré. La plus-value pour les propriétaires est importante.»

Il rappelle que de larges subventionnements sont prévus et que le coût à la charge des propriétaires ne devrait pas dépasser les 20 à 30 centimes au mètre carré. «Au final les propriétaires décideront», reprend Sylvain Dumoulin. «S'ils choisissent de ne pas adhérer au projet, il va capoter et le vignoble saviésan avec.»

Vers la mécanisation et la professionnalisation

Les autorités communales concèdent que le remaniement par-

cellaire profite surtout aux exploitants professionnels.

«En fait, aujourd'hui, seuls les professionnels s'intéressent à la vigne même si le petit vigneron existera toujours dans une moindre mesure», note Sylvain Dumoulin. «La génération de mes grands-parents vivait de la vigne. Pour mon père, elle constituait un à côté. Ma génération n'y va pas et mes enfants savent tout juste ce qu'est une vigne.»

Pour David Luyet, si l'avenir de la viticulture passe par la mécanisation et la professionnalisa-

tion, il y a «dans ce projet de la place pour le petit viticulteur qui veut juste travailler ses vignes». Le conseiller communal chargé de la viticulture, lui-même exploitant important du vignoble saviésan, réfute tout conflit d'intérêts dans ce processus. «La solution vaut pour l'ensemble de la profession et le vignoble de Savièse.»

Un plan qui arrive trop tard?

Les premières discussions pour améliorer le foncier viticole saviésan datent de 2018. Le Con-

“
Si les propriétaires choisissent de ne pas adhérer au projet, il va capoter et le vignoble saviésan avec.”

SYLVAIN DUMOULIN
PRÉSIDENT DE SAVIÈSE

seil communal, le Service cantonal de l'agriculture, l'Office fédéral de l'agriculture et la Fédé-

Une bourse d'échange et des achats publics de terrain

Le remaniement parcellaire va prendre du temps. Au mieux, il devrait s'étaler sur sept ou huit ans selon ses porteurs. Dans l'intervalle, la stratégie communale prévoit des actions à court et moyen termes pour aider la viticulture et faciliter l'aboutissement du projet. D'abord, en ouvrant une bourse d'échange via une application smartphone jusqu'au 31 mars 2023. L'outil disponible dès ce lundi vise à faciliter la mise en relation des propriétaires souhaitant se séparer d'une parcelle avec des acquéreurs possédant un terrain adjacent. L'objectif poursuivi va dans le sens du remembrement, à savoir constituer de plus grandes entités de production susceptibles d'être attrayantes et rentables pour le propriétaire ou l'exploitant.

Une partie des frais d'acte de vente pris en charge

La plateforme n'est toutefois pas réservée aux personnes déjà impliquées sur le vignoble saviésan. Des acquéreurs extérieurs pourront y faire des offres et d'éventuelles emplettes, même si le Conseil communal réfléchit à donner la priorité aux propriétaires saviésans dans un premier temps. Car, avec cette possibilité, le risque d'avoir affaire à des acheteurs souhaitant bloquer le remaniement existe. Mais le plus grand défi reste de faciliter l'acquisition de parcelles. «Les frais d'acte et de registre foncier

sont réhabilités», relève Sylvain Dumoulin. A plus forte raison, lorsque certaines vignes sont vendues pour un franc symbolique comme aujourd'hui. «Dans ce cadre, nous allons prendre en charge une partie des frais de notaire et le canton ne va pas faire payer les frais de registre foncier.» L'obtention de ces aides est soumise à différentes conditions.

Une fondation pour acheter des parcelles

Cette bourse en ligne ne résoudra pas tous les problèmes. Les parcelles les moins attrayantes continueront de ne pas trouver preneur. Pour ces vignes, la commune a dans l'idée de créer une fondation. Son but? Acquérir ces terrains pour soutenir les propriétaires qui n'ont pas de solution pour les entretenir après arrachage des ceps et les mettre à la disposition du futur remaniement parcellaire. «Une fondation permet d'aller chercher des fonds ailleurs que dans les caisses communales, pour ne pas faire peser tout le poids sur le contribuable», explique le président de Savièse. «Au terme du remaniement, ces parcelles pourraient être redistribuées, accueillir d'autres types de culture ou servir aux compensations écologiques nécessaires le long des cours d'eau.» Il y aura donc moins de vignes à Savièse. Combien? Personne ne se risque au moindre pronostic.

“
Dans ce projet, il y a de la place pour le petit viticulteur qui veut juste travailler ses vignes.”

DAVID LUYET
CONSEILLER COMMUNAL À SAVIÈSE
CHARGÉ DE LA VITICULTURE